



**Compte-rendu de l'Assemblée générale de la SoPHAU
du samedi 8 juin 2024**

L'assemblée générale de la SoPHAU s'est tenue le samedi 8 juin 2024, de 10h30 à 16h15, à l'INHA, Paris.

Présents ou représentés (35) : Sabine Armani, Maxence Badaire, Nicole Belayche (r), Jean-Baptiste Refalo-Bistagne, Kévin Blary, Françoise Briquel-Chatonnet (r), Jean-Yves Carrez Maratray, Manon Courtois, Jean-Christophe Couvenhes (r), Fabrice Delrieux (r), Paul Ernst (r), Arianna Esposito, Julien Faguer, Anne Gangloff, Antonio Gonzales, Ricardo González Villaescusa (r), Catherine Grandjean, Lactitia Graslin, Jean-Pierre Guilhembet, Christine Guimonnet, François Kirbihler, Sabine Lefebvre (r), Marine Leroy, Brigitte Lion, Virginie Mathé (r), Susana Marcos, Cécile Michel (r), Christel Müller, Eric Perrin-Saminadayar (r), Sylvie Pittia, Airton Pollini, François Porte, Philippe Regerat, Maria Teresa Schettino, Alexandre Vlamos.

Membres du bureau (8) : Manuel Royo, Sylvain Janniard, Cyrielle Landrea, Clément Sarrazanas (r), Laurence Mercuri, Caroline Michel d'Annoville (r), Isabelle Pernin (r), Gaëlle Tallet (r).

Invités (4) : Laurence Boulègue, Isabelle Guyot-Bachy, Nikolas Hächler, Nicolas Le Roux.

Excusés (19) : Pierre Bonnant, Maria Paola Castiglioni, Andrzej Chankowski, Cyril Courier, Elisabeth Deniaux, Mathieu Engerbeaud, Florence Gherchanoc, Adeline Grand Clément, Valérie Huet, Marie-Odile Laforge-Charles, Jean-Luc Lamboley, Véronique Mehl, William Pillot, Vincent Puech, Sarah Rey, Adrian Robu, Caroline Schwob-Blonce, Arnaud Suspène, Noémie Villacèque.

ORDRE DU JOUR

MATIN (10h30-12h30)

Table ronde « Faire sa thèse dans le secondaire »

APRES-MIDI (14h-16h)

- 1) Bilan de l'activité de la SoPHAU durant le premier semestre 2024
- 2) État financier
- 3) Nouvelles adhésions nécessitant un vote de l'assemblée
- 4) Réforme du CAPES
- 5) Questions diverses

La séance est ouverte à 10h30.

MATIN (10h30-12h)

Table ronde « Faire sa thèse dans le secondaire »

Maxence Badaire (doctorant de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, représentant de l'association Les Argonautes), Laurence Boulègue (professeur de langue et littérature latines et néo-latines à l'université de Picardie Jules Verne, APLAES), Isabelle Guyot-Bachy (professeur d'histoire médiévale à l'université de Lorraine, SHMESP), Nicolas Le Roux (professeur d'histoire moderne à Sorbonne université, AHMUF) et Jean-Baptiste Refalo-Bistagne (doctorant de l'université de Lorraine) ont participé à cette table ronde modérée par Manuel Royo. L'attention porta d'abord sur les situations vécues par les doctorants en poste dans le secondaire. Les problèmes sont nombreux : l'isolement scientifique et ses conséquences psychologiques, ainsi que les difficultés d'aménagement des horaires pour travailler en bibliothèque, participer à des colloques ou avoir des charges de cours. Ces difficultés s'inscrivent pourtant dans un contexte d'amélioration globale des possibilités d'entreprendre une thèse, malgré le faible nombre d'allocations (ouverture de nombreuses bourses, possibilité d'être ATER etc.).

Cela étant, il est nécessaire de choisir entre un Master Recherche et le passage des concours MEEF qui sépare de plus en plus recherche et enseignement. Cette prise de conscience existe chez la plupart des directeurs de recherche qui ont mis en place des mesures d'accompagnement que l'on trouve aussi pour des étudiants ayant d'autres professions hors enseignement.

Quelles solutions peut-on proposer ? Une proposition de J.-M. Le Gall (président du jury d'agrégation d'Histoire) consisterait à négocier une obligation d'effectuer le stage immédiatement après le concours pour obtenir ensuite une disponibilité de droit pour contrat doctoral. Plus largement, un statut des doctorants dans le Secondaire serait à envisager pour faciliter les participations à des colloques ou obtenir des aménagements d'emploi du temps. Il faudrait entrer en contact avec les chefs d'établissement (via leurs deux syndicats) pour valoriser l'image du jeune collègue thésard comme un plus pour les établissements scolaires avec des retombées pour les élèves et l'établissement (projet d'établissement, etc.). Il est nécessaire de construire une action commune dans ce sens si les associations du supérieur en sont d'accord. Donc à suivre...

APRES-MIDI (14h-16h)

1. Bilan de l'activité de la SoPHAU durant le premier semestre 2024

Rapport d'activité intermédiaire du Président (1^{er} semestre 2024)

Le Président demande à l'assistance de bien vouloir excuser l'absence de certains des membres du Bureau, retenus en mission à l'étranger, Gaëlle Tallet et Clément Sarrazanas, au jury d'agrégation, Isabelle Pernin, et par un impératif familial, Caroline Michel d'Annoville. Et de commencer malheureusement ce compte rendu par la triste annonce de la disparition prématurée le 1^{er} juin de notre collègue Christophe Picard, professeur émérite et spécialiste de l'Islam médiéval et de la Méditerranée, connu d'un grand nombre d'entre nous, en particulier pour avoir assuré la VP de la 21^e section du CNU lorsque Xavier Lafon en était président.

Ce triste devoir accompli, le Président va rendre compte des activités initiées ou suivies par le bureau depuis la précédente AG de décembre dernier. Le renouvellement du Bureau lors de cette dernière assemblée a entraîné des changements dans la répartition de certaines tâches. Ainsi, Laurence Mercuri a-t-elle laissé la place à Cyrielle Landrea pour ce qui est du secrétariat, mais Laurence continue d'assurer la lettre aux adhérents et une partie de la communication. La rédaction du bulletin scientifique dont Cyrielle était responsable a été reprise par Clément Sarrazanas. Enfin, Isabelle Pernin a pris la suite de Florence Gherchanoc dont le mandat était échu, pour la gestion du prix SoPHAU. S'y ajoute – compte tenu de la participation d'Isabelle au jury de l'Agrégation –

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

la veille concernant les questions de concours de recrutement, et où interviennent également Sylvain Janniard et Cyrielle Landrea. Ce sujet risque de nous occuper ces prochains mois, sinon ces prochaines années et nous lui consacrerons un temps de discussion particulier lors de cette assemblée générale.

Avant d'évoquer nos activités scientifiques et de communication avec nos associations partenaires, Manuel Royo tient à saluer la présence du Dr. Nikolas Hächler, de l'université de Zurich au titre de représentant de notre partenaire suisse, l'ASEA/SVAW. Par ailleurs, notre collègue le professeur Umberto Roberto, qui cède ces prochains jours la présidence de la CUSGR, a chargé le Président de vous dire le regret qu'il a de ne pouvoir assister à notre assemblée et de vous transmettre ses meilleures salutations ainsi que celles des membres de notre partenaire italienne.

Dans le contexte de ces activités internationales, Manuel Royo a plaisir à signaler la reprise en 2024 des réunions annuelles entre l'APLAES et la SoPHAU, envisagées dès 2021 mais suspendues pour cause de pandémie, et restaurées à l'issue des EGA de l'année 2023. La première réunion a ainsi eu lieu au musée de Lugdunum lors des **Rendez-vous de l'Antiquité de Lyon** le 22 mars 2024 et abordait l'étude de *l'Assemblée des femmes* d'Aristophane. MR remercie Florence Gherchanoc d'avoir volontiers accepté de prononcer à cette occasion une conférence sur *Corps et démocratie dans la pièce d'Aristophane*, conférence à laquelle répondait notre collègue de l'APLAES Christophe CUSSET en traitant des *femmes dans les comédies de Ménandre*. Quoiqu'inscrites dans le cadre d'un PNF, ces conférences étaient également ouvertes à un large public et l'on ne peut que souhaiter que cette initiative commune se poursuive à l'avenir. Le Président informe également que le congrès annuel de l'APLAES se tiendra à Strasbourg, des 13 au 15 juin et que la journée du jeudi 13 sera consacrée à un colloque intitulé « Traduire sans trahir ? La traduction des textes antiques hier, aujourd'hui et demain ». Invité à assister au colloque du Sénat le 3 juin « Le latin, un bien commun pour un latin obligatoire à l'école », MR n'a malheureusement pu s'y rendre, mais les échos ont semblé intéressants et moins provocateurs que le titre ne le laissait paraître.

Dans ce même ordre d'idées, notre collègue Sarah Rey s'est rendue à Hambourg du 23 au 25 mai 2024 à l'invitation de la Société Mommsen dont le congrès portait cette année sur « Les sens dans l'Antiquité - Sensorialité, perception, effet ». Elle y représentait la SoPHAU et a prononcé une conférence sur « Le toucher dans le sacrilège romain ». Le Bureau la remercie également de son concours qui maintient actifs nos liens avec notre partenaire. A ce titre, une participation plus importante de la SoPHAU au congrès du printemps 2025 de la Société Mommsen est en cours de finalisation. Ce congrès qui portera sur les relations entre les cités grecques et le pouvoir romain de Pompée aux Flaviens, devrait permettre d'initier des manifestations croisées selon un rythme biennal. Nous vous tiendrons au courant à mesure de l'avancée de ces discussions.

Pour revenir à l'échelle nationale, le Président signale qu'ont eu lieu le 27 mars dernier **Les Nocturnes de l'histoire**. Il rappelle que cette initiative, portée par les quatre sociétés d'historiens du supérieur, est destinée à valoriser et à rendre accessible à un très large public les résultats de la recherche au travers de manifestations de qualité. Cette année ce sont près de 90 événements qui se sont tenus en fin de journée, toutes périodes confondues, sous forme de visites, de conférences, de présentations de sites ou d'archives, de cafés historiques, escape games, ateliers, projections-débats de films historiques... L'antiquité était représentée en tant que telle par une dizaine de manifestations et présente comme souvent avec la SoPHAU dans des propositions transversales où sont abordées plusieurs périodes. MR invite chacun de nous à organiser ou à participer à ces rendez-vous. En consultant le site des *Nocturnes de l'histoire*, les Sociétaires trouveront des exemples des manifestations proposées ces dernières années. Les **prochaines Nocturnes auront lieu le 26 mars 2025** et les propositions sont attendues pour le 15 novembre prochain par le comité de sélection et de coordination où sont représentées à parité les quatre associations d'historiens du supérieur. L'appel figure sur le site de la SoPHAU (<https://sophau.univ-comte.fr/index.php/actualites-de-la-sophau/2837-appel-a-propositions-pour-les-nocturnes-de->

[L-histoire](#)). Cependant, compte tenu des contraintes de programmation des partenaires institutionnels (archives, musées...) souvent importantes à la rentrée, ceux-ci sont invités – avant même toute réponse du comité des *Nocturnes* –, à formuler leurs propositions avant la pause estivale en décrivant brièvement leur projet et en précisant à quelle date limite il leur faut obtenir une réponse. L'adresse électronique : nocturnesdelhistoire@gmail.com

Par ailleurs, le Président a le plaisir d'annoncer que le projet de **Carte Blanche aux Rendez-vous de l'Histoire à Blois** a été accepté. Cette année, la thématique porte sur la ville et le projet conçu par Gaëlle Tallet a la particularité – propre à la SoPHAU depuis plusieurs années – de ne pas se limiter à l'Antiquité mais de toucher les différentes périodes historiques. Son sujet est la temporalité de la ville. Face aux périodisations de l'histoire urbaine, tributaires de l'histoire politique ou du découpage traditionnel en « époques », il s'agira de débattre de la pertinence des périodisations traditionnelles au regard des transformations des espaces urbains, mais aussi de leurs permanences, de confronter les représentations de la ville aux évolutions du fait urbain et de s'interroger sur la manière dont les différentes historiographies de la ville se sont construites au fil du temps. La modération du débat sera assurée par Catherine Saliou, professeur d'histoire romaine à l'université Paris 8 et directrice d'études à l'École Pratique des Hautes Études, et parleront Sylvie Crogiez-Pétrequin, professeur d'histoire et d'archéologie romaines à l'université de Tours, Julien Loiseau, professeur d'histoire du monde islamique médiéval, Aix Marseille université, Joël Cornette, professeur émérite d'histoire moderne, université Paris 8 et Alexandre Frondizi, maître de conférences en histoire contemporaine, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Concernant les autres opérations de promotion des sciences de l'Antiquité, en particulier les parutions et le **prix SoPHAU**, Manuel Royo rappelle que les candidats ont jusqu'au **21 juin** pour adresser sous forme numérique à Isabelle Pernin les manuscrits de thèses soutenues dans les deux années civiles ayant précédé l'année du concours. Le prix est doté de 2 000 euros d'aide à la publication depuis cette année et le règlement détaillé figure sur le site de SoPHAU. La proclamation du lauréat aura lieu lors de la prochaine assemblée générale après sélection par un expert international.

Le Président a plaisir de ce point de vue à annoncer la sortie imminente aux éditions Ausonius de l'ouvrage de Simon Cahanié, lauréat 2021, issu de sa thèse préparée sous la direction de Marie Ledentu et de François Cadiou et dont le titre est : *J'ai combattu en Hispanie. La mémoire culturelle des guerres de Rome dans la péninsule Ibérique (fin du IIIe s. a. C.-début du Ve s. p. C.)*. Le manuscrit issu de la thèse de Sophie Hulot, lauréate 2019, intitulée *La Violence de guerre dans le monde romain (fin du IIIe s. av. J.-C. – fin du Ier s. ap. J.-C.)* et préparée à l'université Bordeaux Montaigne, sous la direction de François Cadiou et Jean-Pierre Guilhembet, est également en cours de publication aux éditions Ausonius.

La campagne de recrutement n'étant pas encore achevée au moment où se tient l'assemblée générale, les Sociétaires comprendront que le Président évite dans l'intérêt de tous et des candidats les premiers d'annoncer des résultats avant validation par les conseils d'administration des universités, voire de tirer un bilan même partiel de la campagne.

En revanche, le Président a abordé pour conclure d'autres dossiers encore en chantier avec tout d'abord les actions menées par le CoSSAF (Collège des sociétés savantes académiques françaises) auxquelles la SoPHAU a été associée plus directement. Sylvain Janniard a ainsi co-organisé le Congrès 2024, qui s'est tenu les 1^{er} et 2 février au Musée du Quai Branly et qui comportait une journée d'études interdisciplinaire sur les migrations. En revanche, le bureau de la SoPHAU n'a pas jugé utile de signer l'article dans la revue *Science* le 19 avril sur la création d'un conseil scientifique interdisciplinaire auprès du gouvernement, la proposition – issue du rapport Gillet – nous paraissant exclure, au profit d'un seul interlocuteur autorisé, les instances électives existantes qui ont vocation à éclairer le gouvernement et la présidence (par exemple le CNESER, le CNU, les conseils scientifiques des organismes de recherche, etc.).

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

Après s'être saisi de la question de la valorisation du doctorat à l'automne dernier, la commission enseignement du CoSSAF s'est penchée sur la crise de la formation des enseignants en primaire et a publié – sous la forme d'une tribune – un diagnostic auquel a souscrit la SoPHAU, puis s'est faite le relais des inquiétudes montant des sociétés savantes sur la réforme de la formation des enseignants en publiant le 1^{er} mai un communiqué de « 26 questions sans réponses sur les nouvelles écoles normales ». Le 28 mai dernier une délégation de cette même commission, dans laquelle figurait Sylvain Janniard, a été auditée par la mission d'information de l'Assemblée nationale sur le recrutement et la formation des enseignants des collèges et lycées publics et elle a remis une réponse écrite au questionnaire de cette mission issue de la commission des affaires culturelles. Le bureau de la SoPHAU a également signé la tribune parue dans *Le Monde* le 11 mai contre les coupes budgétaires dans l'enseignement et la recherche. Le CoSSAF en était à l'initiative mais le texte *in fine* n'a été porté que par les seules sociétés signataires. Il est prévu pour novembre la mise en place par le CoSSAF d'un printemps de l'interdisciplinarité pour lequel la SoPHAU sera sans doute sollicitée et qu'il faudra évoquer lors de la prochaine assemblée, ainsi que de travaux prévus pour dresser un panorama de la recherche.

Mais c'est surtout face au projet de réforme du CAPES que sociétés savantes ou associations d'enseignants du secondaire se sont fortement émues. C'est l'APHG qui, dans nos disciplines, a la première tiré le signal d'alarme en mars, suivie en cela par les quatre associations d'historiens du supérieur qui ont signé son texte rejetant ce projet. Pour mémoire et avant d'évoquer plus spécifiquement cette réforme, on rappellera qu'il s'agit d'avancer le concours du CAPES en le plaçant au cours de la 3^e année de licence, préalable à deux ans de master dont le contenu n'est pas précisé. Tous les documents sur lesquels se sont appuyées les associations et sociétés savantes sont des documents dits de travail qui ont fuité et nous ne sommes en réalité assurés que de la volonté du ministère – à qui échappe l'architecture de la réforme – de la faire appliquer dès la rentrée 2024, tout en laissant le concours actuel subsister jusqu'en 2026. Une telle décision pose d'énormes problèmes dans la pratique et en termes d'organisation, sans parler des contenus disciplinaires et des programmes – dont l'indigence de conception est confondante au regard du temps de formation nécessaire – ni du statut précaire des lauréats, de leurs affectations temporaires ou de leur rémunération. Il est à craindre que l'objectif de la réforme ne soit, pour reprendre un terme entendu au ministère, qu'un « pari ».

C'est dans ce contexte anxigène que la SoPHAU a publié, les 25 mars, 6 et 9 mai, les communiqués qui vous ont été envoyés en s'associant autant que possible aux initiatives comparables de nos collègues des autres périodes, oscillant entre demande de report et rejet pur et simple. Le 11 avril dernier, à l'initiative de l'APHG, celle-ci et les quatre associations des historiens universitaires auxquelles s'était joint le Comité national français de géographie ont été reçues au ministère où, entre le flou persistant et l'annonce de textes réglementaires à paraître incessamment fin avril/début mai, la volonté ministérielle de mettre en place la réforme à la rentrée 2024 (« vous allez essayer les plâtres ») a été confirmée ainsi que le maintien de l'actuel concours MEEF jusqu'en 2026.

C'est dans cette situation que Manuel Royo et Sylvain Janniard ont répondu positivement à l'invitation de Jean-Louis Nardone et de Jean-Marie Le Gall (respectivement présidents du jury de l'Agrégation d'Italien et d'Histoire) de se retrouver le 25 mai en Sorbonne avec 34 autres associations, sociétés du secondaire et du supérieur – le CoSSAF était présent en la personne de Mme Louise Nyssen de la commission enseignement. La tribune produite à l'issue de cette AG, argumentant la demande de remise en chantier du projet, cette fois dans la concertation, est parue le 5 juin dans *Le Monde de l'Éducation* et a été cosignée par la SoPHAU, les Sociétaires ont pu en prendre connaissance.

Le Président tient enfin à rendre hommage au Bureau pour son aide très efficace dans la gestion de ces dossiers et sa réactivité dans la transmission de l'information qu'il assure – souvent dans l'urgence – auprès de tous les adhérents. Il rappelle l'intérêt de consulter le site internet de la

SoPHAU et pour ceux qui le souhaitent de s'abonner à X dont le nombre d'abonnés au fil de la SoPHAU a dépassé le millier.

Le Président donne ensuite la parole à Sylvain Janniard pour apporter quelques éléments supplémentaires sur les projets en cours du CoSSAF. SJ participera le 20 juin prochain à une audition avec le conseiller Formation de Sylvie Retailleau pour la réforme des concours. Il est important que la délégation reçue comporte un enseignant du supérieur « classique », c'est-à-dire qui participe à la préparation du MEEF, sans être un représentant des INSPE, un didacticien ou un représentant des sciences dures.

Le Président donne ensuite la parole au Dr. Nikolas Hächler, de l'université de Zurich au titre de représentant de notre partenaire suisse, l'ASEA/SVAW. Trésorier de l'association, Nikolas Hächler remercie pour l'invitation et présente l'ASEA/SVAW. Il souligne également des points communs entre la France et la Suisse, comme la question de l'enseignement du Latin avant l'université.

La parole est donnée à Sylvain Janniard, trésorier de la SoPHAU.

2. Rapport financier intermédiaire du Trésorier (1^{er} semestre 2024)

Notre Société continue au premier semestre 2024 à bénéficier d'une trésorerie équilibrée. Au 06/06/2024, l'encours global était de **27 869 € (27 785 € au 31/05/2023)**, répartis entre **3 699 € sur le CC BRED et 24 110 € sur le Livret A BRED**. Le montant important de l'épargne permet, grâce aux intérêts perçus (**676 €** en 2023), de couvrir largement les frais de gestion du compte courant et pourvoira aussi, si nécessaire, aux dépenses prévues pour le 2^e **second** semestre de l'année en cours.

Le nombre de sociétaires à jour de leur cotisation à la date de l'AG est de **162** (5 680 € de cotisation), contre **158** à l'AG du 31 mai 2023. Il faut, au Trésorier, déplorer la relative faiblesse de ce nombre et rappeler une nouvelle fois que la régularité des versements facilite l'établissement d'un budget annuel, l'anticipation des dépenses et limite aussi les courriers de relance. Il invite à nouveau les sociétaires à privilégier, pour le règlement de leur cotisation annuelle, **le virement « permanent »** sur le compte SoPHAU (virement automatique à date anniversaire, annulable à tout moment), dont les modalités très simples sont rappelées sur le vade-mecum du sociétaire ainsi que sur le site de la Société.

Il convient dans ces circonstances de remercier tout particulièrement l'ensemble des sociétaires demeurés fidèles à la SoPHAU, et encore plus les sociétaires qui ont versé **des cotisations de soutien** (N. Belayche, M. Bonnefond-Coudry, S. Bouffier, J.-M. David, P. Ellinger, C. Grandjean, J.-P. Guilhembet, P. Le Roux, C. Prévotat, G. Tallet, A. Tourraix) ou **de membres bienfaiteurs** (G. Bouyssou, A. Gonzales, A. Jacquemin, M. Royo, M.-T. Schettino).

Les dépenses pour le premier semestre de l'année sont importantes et se montent à **4 518 €**. Hors dépenses récurrentes, leurs principaux postes ont été le remboursement des **frais engagés par l'expert** de notre prix SoPHAU 2023 (**794 €**), le financement des **AG de décembre 2023 et de juin 2024 (1 345 €)**, le remboursement de frais de **missions en lien avec l'activité du Bureau au service de la Société (1 853 €)**. Ces frais de mission importants sont explicables par l'activité soutenue des membres du Bureau ou de leurs mandataires pour représenter notre Société, y compris à l'international, et défendre nos disciplines, dans un contexte de renchérissement substantiel des coûts de transport et de logement.

Les dépenses prévisionnelles pour le second semestre sont aussi élevées : il conviendra en particulier de financer notre assemblée générale de décembre prochain (env. 1 200 euros), qui coïncidera avec la remise du prix 2024 de la SoPHAU (environ 800 euros), de régler aussi les frais

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

pour la table ronde organisée par la Société aux prochains Rendez-vous de l'Histoire à Blois (env. 700 euros) et la subvention à verser aux éditions Ausonius pour la publication du volume de S. Hulot (prix SoPHAU 2020 – 1500 euros).

Avec ce rapport financier intermédiaire, le Trésorier espère vous avoir convaincu, Mmes et M. les Sociétaires, chères et chers Collègues, de l'importance de continuer à donner à la SoPHAU les moyens financiers de son action. Le Trésorier remercie pour la confiance accordée.

3. Demandes d'adhésion

L'assemblée est amenée à voter sur les demandes d'adhésion de trois docteurs non-titulaires de l'enseignement supérieur et d'un collègue étranger présentées au cours du semestre écoulé :

Les trois docteurs sont :

Gaëlle Perrot, certifiée d'Histoire-Géographie, est actuellement ATER à l'université Aix-Marseille. Elle a soutenu en 2023 une thèse en histoire romaine sous la direction de Bernadette Cabouret (université Lyon 3 Jean Moulin) et Catherine Wolff (université d'Avignon) : *Les communautés militaires du Rhin : sociabilités et identités autour des camps de Bonn, Xanten, Strasbourg et Windisch (27 av. J.-C - 284 apr. J.-C.)* ;

Nicolas Preud'homme, agrégé d'Histoire, est actuellement ATER à Sorbonne université. Il a soutenu une thèse en histoire ancienne en 2019 sous la direction de Giusto Traina (Sorbonne université) : *Rois et royauté en Ibérie du Caucase, entre monde romain et monde iranien, de l'époque hellénistique au début du Ve siècle de notre ère* ;

Adèle Vorsanger, agrégée de Lettres classiques, est actuellement ATER à l'université du Mans. Elle a soutenu une thèse en histoire grecque en 2022 sous la direction de Dominique Mulliez (Sorbonne Université) : *Routes et territoires dans la Grèce des cités de l'époque archaïque à l'époque hellénistique*.

Le collègue étranger est :

Ergün Lafli, professeur d'Archéologie classique à l'université Dokuz Eylül d'Izmir.

Les demandes d'adhésion sont soumises à l'approbation des adhérents grâce à deux votes distincts.

Nombre de votants : 38

Premier vote concernant les docteurs :

- Pour : 37
- Abstention : 1

Second vote pour le collègue étranger :

- Pour : 37
- Abstention : 1

Les nouvelles adhésions sont approuvées.

4. Réforme du CAPES

Le bureau a mené une enquête auprès des correspondants de la SoPHAU pour connaître les réactions des collègues par rapport à la réforme du CAPES et sa possible mise en place à la rentrée prochaine (aménagement des horaires, modules, financement, rapport avec les INSPE et maintien du concours MEEF actuel). À la date de l'AG, nous avons reçu les réponses des

correspondants de 21 universités : Albi, Arras, Avignon, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, La Rochelle, Orléans, Nice, Paris 1, Paris 8, Paris Est Créteil, Pau, Poitiers, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Sorbonne Université, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Le bureau souligne et remercie la grande réactivité des correspondants.

L'opposition à la réforme est manifeste. Dans la plupart des cas, aucun aménagement n'est prévu pour septembre, d'autant plus que les décrets officiels ne sont pas parus. Certains départements d'Histoire mettront en place des solutions réduites au minimum, notamment en utilisant les modules de préprofessionnalisation en Licence. Plus rares sont les cas de création de cours spécifiques. Quoi qu'il en soit, les correspondants insistent sur la volonté de ne pas pénaliser les étudiants et de les protéger au maximum.

Le bureau de la SoPHAU est clair sur le fait qu'il ne faut pas participer à la mise en place de cette réforme. En outre, il ne faut pas demander un moratoire, puisqu'obtenir un délai d'un an ne résout rien. Il faut refuser en bloc la réforme du CAPES. Sylvain Janniard prend la parole sur la nécessité de modalités d'action, impliquant les étudiants, les syndicats, les sociétés savantes... La formation après le concours est une zone d'ombre de la réforme où il serait possible d'agir, car on se demande quelle place aura le disciplinaire dans le Master. Par ailleurs, le « choc d'attractivité » tant attendu par le Ministère n'aura pas lieu, compte tenu de la faiblesse du salaire et du choix limité pour l'affectation. Manuel Royo souligne qu'il est préférable de conseiller aux étudiants de faire un Master Recherche avant de passer le CAPES.

Lors de la discussion qui s'ensuit, Airton Pollini souligne qu'il serait possible de prendre contact avec les associations de parents. Nos associations sont inaudibles. Manuel Royo précise que c'est le sens partiel de la tribune parue dans *Le Monde* qui insistait sur l'information des parents.

Laurence Mercuri prend la parole pour insister sur ce que la SoPHAU et ses adhérents peuvent faire alors que les décrets ne sont pas encore passés. La discussion porte alors sur le nouveau concours prévu à l'horizon 2025. Christel Müller souligne que beaucoup de collègues ne veulent pas mettre en place la réforme, qu'il n'y aura pas de nouvelles maquettes d'ici le 1^{er} septembre et qu'un concours risque d'avoir lieu sans formation spécifique. Laëticia Graslin propose une harmonisation des pratiques et signale la nécessité d'être cohérents au niveau national. Sylvie Pittia note ensuite qu'il existe une différence entre la plupart des universités et celles qui ont encore une préparation à l'agrégation. En outre, la réforme touche à la fois le premier et le second degré, avec la volonté d'entretenir une confusion. Sylvie Pittia croit peu à la capacité d'intervention des associations de parents d'élèves. Il faut tenir un discours public sur les propositions pour être audibles, y compris pour le concours de recrutement du Primaire. Elle souligne que les sociétés savantes d'Histoire sont exclues depuis longtemps des commissions des programmes et que c'est tout à fait dommageable. Il existe également un dialogue de sourds avec les inspections d'Histoire et Géographie. Ce n'est pourtant pas le cas de toutes les sociétés savantes, notamment celles des langues.

À l'issue de la discussion, une motion est proposée. Elle est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale :

L'assemblée générale de la SoPHAU réunie le 8 juin 2024 appelle l'ensemble des collègues à ne pas mettre en place la réforme des concours et à ne pas participer aux jurys. Elle rappelle aux étudiants que les formations existantes sont suffisantes pour qu'ils se présentent de leur propre chef aux concours.

Elle invite les collègues à coordonner un refus de cette réforme à l'échelle de chaque université en prenant contact avec l'ensemble des départements qui préparent aux concours d'enseignement en passe d'être réformés.

5. Questions diverses

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

Sylvie Pittia fait part à l'assemblée générale de la création d'un prix Antiquité Avenir pour soutenir des projets réalisés dans l'enseignement secondaire. L'appel à candidature devrait être lancé prochainement pour une remise du prix en 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

Fait à Paris, le 19 juin 2024

Le Président de la SoPHAU,
Manuel Royo



La Secrétaire de la SoPHAU,
Cyrielle Landrea

